Restauration de la continuité écologique sur la Bresle sur le site de l'Abreuvoir à St-Germain-sur-Bresle (80)

Le projet :

Riche de son expérience accumulée depuis 2012 dans le cadre de précédents travaux de restauration de la continuité écologique, l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Bresle s'est lancé en 2018 dans un nouveau projet ambitieux sur la commune de Saint-Germain-sur-Bresle dans le département de la Somme. À ce niveau, l'écoulement naturel du fleuve était contraint par la présence d'obstacles sur chacun des deux bras et le lit du cours d'eau était surélevé et décalé par rapport à son emplacement naturel. Ces aménagements relevaient de la présence d'un ancien moulin aujourd'hui obsolète. Le projet consistait à replacer le lit à son emplacement originel en lui conférant une pente douce naturelle (supprimant ainsi l'effet de chute) tout en préservant des habitats d'une richesse faunistique et floristique importante déjà en place.

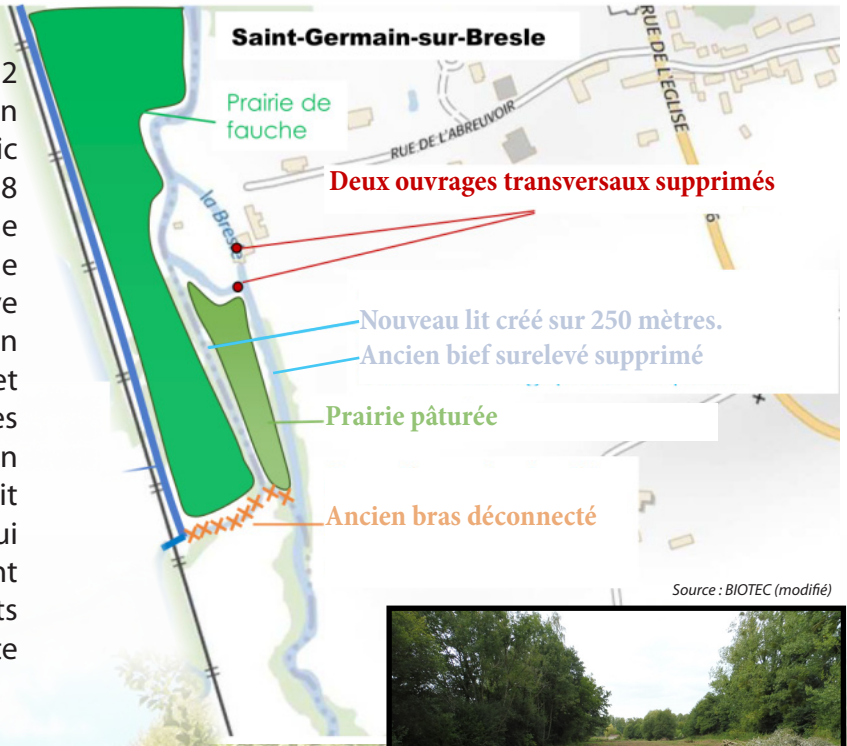

Source : BIOTEC (modifié)

Quelques chiffres...

250 m de cours d'eau restaurés

250 m de bief supprimés

1,40 m de hauteur de chute supprimé sur l'ouvrage principal

1,00 m de hauteur de chute supprimé sur l'ouvrage secondaire

2000 m² de lit fonctionnel recréés

860 m² de mégaphorbiaie gagnés

3 mois Durée des travaux

Automne 2018 Période des travaux

213 000 € Coût de l'opération (TTC)

6 Propriétaires concernés

LA BRESLE EPTB Bresle — Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle

eau Seine Normandie — Agence de l'eau

Effets sur la faune piscicole

Comparatif du peuplement piscicole avant et après les travaux.

Les travaux réalisés sur le site du moulin de l'abreuvoir ont eu de multiples effets bénéfiques pour la faune piscicole. Le nouveau lit créé présente des écoulements diversifiés et de nombreux habitats propices à la reproduction et au développement des espèces naturellement présentes sur la Bresle, notamment des radiers caractérisés par une vitesse de courant élevée, une faible hauteur d'eau et un substrat caillouteux. Ces nouvelles zones, rapidement colonisées par la truite, semblent fonctionnelles au regard du nombre de juvéniles capturées par méthode d'inventaire par pêche électrique (29 individus en 2019 contre seulement 2 en 2018 dans l'ancien bief). L'efficacité de la reproduction se fait aussi ressentir sur une station plus aval, jusqu'où les individus se sont dispersés, se manifestant par une nette augmentation de la densité en juvéniles (passant ainsi de 2 à 23 captures en 5 minutes de pêche). Cela semble aussi avoir bénéficié aux chabots, préalablement absents du bief, ils sont désormais présents en nombre dans le nouveau lit (71 individus).
En plus d'apporter localement des zones propices au développement de la faune piscicole sédentaire, cet aménagement permettra aussi aux migrateurs qui s'engageront jusqu'ici de transiter librement vers l'amont ou bien de frayer sur le site.

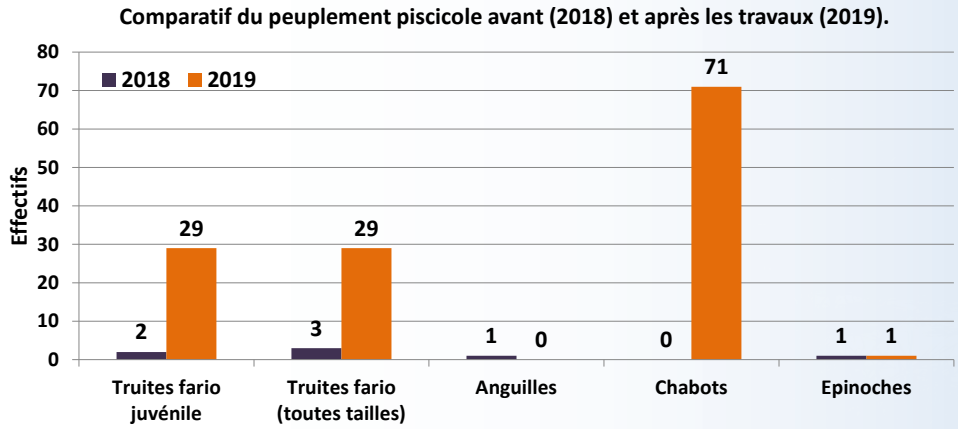

Evolution des effectifs capturés en 5 min de pêche effective avant travaux dans le bief et après dans le tronçon renaturé.

Bénéfices des travaux sur les autres espèces inféodées aux cours d'eau

Le remplacement du bief ombragé par une rivière courante plus libre n'a pas seulement bénéficié à la faune piscicole. En effet, de nombreuses espèces, animales et végétales faisant partie intégrante de l'écosystème «rivière», en profitent. La pente naturelle retrouvée, le libre transit sédimentaire et les méandres recréés induisent une diversification des écoulements et contribuent à la création de nombreux microhabitats préalablement inexistants. Ces nouvelles zones sont rapidement colonisées, notamment par un cortège de plantes aquatiques et semi-aquatiques, se répartissant selon les courants, la profondeur, le substrat... Cette diversité fait office de refuges aux invertébrés, qui viennent ensuite alimenter la chaîne trophique et contribuer à l'établissement et au maintien d'autres espèces.
Un des objectifs des travaux a été de recréer une friche humide (mégaphorbiaie) venant border le nouveau lit. Cette formation végétale riche, s'étalant sur plus de 1200m^2, devrait profiter à une multitude d'espèce et notamment à l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce sensible, déjà repérée à proximité du site.

Ecrevisse à pattes blanches.

Présence d'écrevisses protégées

Durant ces travaux, une attention toute particulière a été portée à une colonie d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) qui était en place sur le site. Son milieu de vie a été conservé et il a été montré que les individus ont déjà recolonisé le bras nouvellement créé.

seinormigr
Seine-Normandie Migrateurs

LA BRESLE
EPTB Bresle
Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle